

Aulnay-sous-Bois, le 9 octobre 2026

CIA

LE MAIRE CONFIRME CE QUE LA CFTC VOUS
DISAIT. PAS DE CIA EN 2026 !!!

Nous vous avons dit la vérité. Elle est désormais écrite noir sur blanc.

Le 6 octobre, nous avons adressé une lettre ouverte au Maire pour alerter sur le CIA. Le 7 octobre, il nous a répondu par courrier. On vous le résume sans l'enjoliver, parce que c'est notre méthode.

Ce que le Maire écrit

Voici l'essentiel de sa réponse :

- Les critères, les montants et l'enveloppe budgétaire ne sont pas finalisés.
- L'objectif d'une mise en place en 2026 « ne pourra malheureusement pas être tenu ».
- Le dispositif sera mis en œuvre « au cours de l'année 2027 ».
- Les raisons invoquées : le départ du Directeur Général Adjoint chargé des Ressources Humaines, la réorganisation de la direction générale et un contexte budgétaire très contraint, avec une nouvelle baisse de plus de 2,5 millions d'euros de la dotation compensant la suppression de la taxe professionnelle.

Relisez la première ligne. Puis rappelez-vous ce qu'on vous a dit dans les couloirs, dans les services et parfois sur papier.

Nous avons raison. Et ce n'est pas un plaisir.

Dès décembre 2025, au CST, nous vous avons dit que rien n'était finalisé. Nous l'avions répété en septembre : une délibération de principe, ce n'est pas un virement. Le Maire le confirme aujourd'hui, par écrit.

Pendant ce temps, certains ont laissé entendre que le CIA tomberait sous peu, comme si le calendrier se réglait par le seul talent de l'annonce.

On saluera la performance. Annoncer une prime sans critères, sans montant et sans budget, c'est de l'audace. Presque de l'art. Les agents, eux, avaient surtout besoin de réponses.

Nous ne dirons pas qui a fait croire quoi. Chacun reconnaîtra ses propres formules. Un conseil gratuit : ne jamais promettre ce qu'on ne tient pas. Les collègues retiennent les promesses. Ils retiennent aussi les silences qui suivent.

Ce que le courrier ne dit pas

Le courrier reprend plusieurs de nos demandes, et c'est un résultat. Nous ne ferons pas semblant du contraire. Mais nous l'avons lu attentivement, et il reste beaucoup de blancs.

- Aucune date. Une première réunion se tiendra « rapidement ». Rapidement, c'est quand ? La CFTC demande que la réunion soit calée au plus tard au retour des vacances de la Toussaint.
- Aucun montant, aucune fourchette. L'enveloppe sera « arbitrée » lors de la préparation du budget 2027. Les agents sauront donc ce qu'ils peuvent espérer quand tout sera déjà calé.
- Aucune garantie de versement en 2027. Le courrier parle de « mise en œuvre » en 2027. Une mise en œuvre n'est pas un paiement. Entre les deux, il y a des critères à voter, un CST, un conseil municipal et un budget. Un calendrier, justement, n'a pas été communiqué.
- Un engagement tiède sur les entretiens 2026. Le Maire juge notre demande « pertinente » et en « partage le principe ». Très bien. Mais partager un principe n'est pas le fixer par écrit. Nous voulons une date, une note et un calendrier d'évaluation.
- Des hypothèses promises, pas des arbitrages. « Je m'engage à vous en présenter les hypothèses » : on parle d'hypothèses, quand les agents attendent des décisions.

Et puisqu'on parle de procédure, rappelons-la : concertation, avis du CST, puis conseil municipal. Chaque étape doit être datée, annoncée et transparente. Pas de grille « sortie du chapeau » entre deux portes.

Ce que la CFTC exige maintenant

- Une date précise pour la première réunion de concertation, et la transmission des projets de critères et de grille avant cette réunion, comme le Maire s'y est engagé.
- Un calendrier écrit et complet : concertation, passage au CST, délibération, entretiens professionnels, versement.
- Les entretiens professionnels de 2026 organisés à partir de janvier 2027, officialisés par une note, afin de couvrir toute l'année et de préparer un versement en 2027.
- Une enveloppe budgétaire clairement identifiée, avec des montants et non de simples hypothèses, présentée aux syndicats avant l'arbitrage du budget 2027.
- Des critères lisibles et adaptés aux métiers, et un accompagnement des encadrants. Pas de CIA à deux vitesses selon le service ou le chef.
- Une procédure formalisée d'explications individuelles, présentée en même temps que la grille, comme le Maire l'a promis.

Notre rôle, notre méthode

La CFTC ne vendra pas de rêve. Elle ne raconte pas ce que vous avez envie d'entendre. Elle vous dit où en est le dossier, même quand la nouvelle n'est pas bonne.

Nous continuerons à jouer notre rôle : informer sans enjoliver, négocier sans fléchir, et vérifier chaque engagement pris. Nous ne mentirons jamais aux agents. Nous ne vous demandons pas de nous croire sur parole. Nous vous demandons de comparer, de relire nos tracts puis de juger.

Le CIA doit exister, et il doit être juste. Il se construira avec les agents et leurs représentants, pas derrière leur dos.

Un conseil à ceux qui annoncent : tenez vos promesses. À ceux qui attendent : exigez des dates.

Votre syndicat vous dira la vérité. Toute la vérité.